L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 24 SEPTEMBRE 1881.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.

Le Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'à peu de successeurs en cette ville, mais ils peuvent le trouver à toute heure à son cabinet-général qu'il occupe depuis nombre d'années.

N.-B.— Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthétiques sûrs en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—

EXCELSIOR.

Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,
SALONS: 110 rue du Canal, près St-Charles, et coin des rues Joséphine et Camp. Jolies dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur; travail garanti comme excellence; extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'il lui ont valu. Vieux râteliers acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
Pose de dents........$7 00
Sept—1an

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Rampart.
31mai—1an D M J

Le docteur C. B. White, pendant nombre d'années, du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, dit: "Le CORN HUSK TIP est le seul bout pour la bouche qui ait jamais été inventé."

MARQUES.
Little Brown Jug,
La Belle Périque,
Pocahontas.
My Uncle Toby,
Pelican,
A vendre par tous les marchands.
BOYEE & ADAMS, Fabricants,
79 & 81 rue Gravier, Nlle-Orléans.
31 juil—

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,
Entre Conti et St-Louis.
1er fév—81.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
382....RUE VILLERE....382
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—81. 1anDMarJ

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aubergier Annet	Lévêque Paul Adolphe
Bernhard Dominique	Legrand Jules Numa
Béret Emilie et Charles	Lagrèze Jean Marie
Brunet Antoine	Lefèvre P
Bonnant Henriette	Lucas Charles François
Bascoutan Pierre Joseph	Lacaze Jean
Boisot Emile	Laborde Mlle Gabrielle
Bidégary Jean	Legros Mr
Bastiand Joseph	Lange Joseph
Berdes Vve Marie Anne	Lenoir Mr
Besnardon Jean Claude	Montblanc Léonard-Henry
Berdes Alexandre	May Dominique
Belloc Hippolyte	Medmelon Catherine
Bernadac Jean	Masse Caroline
Baudin Albert Victor-Henri	Magnac Jules
Comte Paul	Monet Jean Baptiste
Cartahu Jean et Pierre	Musson Mr
Caperre Florestan Firmin Emile Léon	Meyne Jean
Condero Albert	Noyer Paul Camille
Cahen Mathilde	Nollet Henri
Dubosc Joseph	Orest Jules
Demery Léon L	Pablo Auguste
Durand Pierre Marie	Piantrou Pascal
Duvat Ernest	Pipinot Augustin
Eberhard George et Caroline	Pelves André
Friedbach Adam	Patissoa Charles
Flesch Charles	Peyrot Jean
Fontenoux Gabriel Aimé	Roland Charles Ernest
Fakiman Capitaine E	Ripaud Marie
Fournal J	Rieck Georges
Géré Mme Vve	Schmitt Mr
Grumbach Max	St-Martin Joseph
Guillon Clodomir Auguste	Schérer Mariane
Grenet Mme Vve	Sotieff Isaac Edouard
Gombert Marius	Schneider Mr
Guillemineau Pierre	Taupin Joseph
Knopf Alexandre	Tesserand Jacques
Laberrère Armand	Trenssmann Mme née Albertine Stoll
Lac Louis Clément	Vayer Constant Théodore
Lagresselle Paul	Verte ou Werth Marie
	Young V J

La Nouvelle-Orléans, le 24 août 1881,
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
LABRADOR, Joucla, mercredi, 21 septembre
ST-LAURENT, Servan, mercredi, 28 sept.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 5 oct.
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième classe........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Gallier Court, bâtisse H.
6sept— Nouvelle-Orléans.

Service entre Marseille et la Nouvelle-Orléans via Havane et Vera Cruz, avec retour direct sur le Havre.
Ce service mensuel sera desservi par les paquebots ci-après:
FLACHAT........Capt. Lababy
LE CHATELIER........ Laperdrix
ALEXANDRE BIXIO........ Frédo
FOURNEL........ Bussola
partant de Marseille le 20 de chaque mois et de la Nouvelle-Orléans vers le 15.
Pour fret, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Bâtisse H. Cour Gallier.

Ligne Régulière pour Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

Les steamers suivants partiront de New York directement pour Bordeaux:
CHATEAU LAFITE, 4,000 tonneaux, 1er sept
CHATEAU LEOVILLE, 4,000 tonneaux 29 sept
Prix du passage, première cabine $80 et $100 } Y compris le vin.
Entrepont........$34
Pour plus amples détails, s'adresser à
FUNCH, EDYE & CO., 27 South William street, Agents généraux, ou F. LE BOULANGER, 48 Beaver Street, L'Agent général des passagers.
1sept—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.
STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.
Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD commencent leur saison d'hiver l'automne prochain, comme suit:

	Pour Brême.	Pour Nlle-Orléans
Kronprinz	14 sept.	Vers le—
Hohenzollern	5 oct.	Vers le—
Salier	26 oct.	Vers le—
Frankfurt	6 nov.	Vers le—
Hohenzollern	4 déc.	Vers le—

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 | Entrepont...$33.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane
Chambre...$35 | Entrepont...$15.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
N. B. Notre agent pour le Texas, M. J. Waldo, à Houston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
Brême à Galveston........$44 00
De à Indianola........47 50
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.
La compagnie vend des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.
Aussi de et pour New York et des ports européens ci-dessus.
Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
No. 48 de la rue [illegible]

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI, 28 sept, à 8 h. A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, master,
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 100.
Passage—Cabine........$40
Entrepont........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON
4mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, Sept. 28, at 8 A. M.
This line is composed of the following steamships:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
NEW ORLEANS,
T. P. C. Halsey, cap.,
will leave her warf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage........$40
Steerage........20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
4mai—1an 41 Carondelet street.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DU— CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400.000
Sollicite des
Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
W. B. LYMAN........Président.
S. B. NEWMAN........Vice-Président.
CHAS. E. RICE........Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman	Samuel H. Kennedy,
Thomas A Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	AM. Moulton,
Geo W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. R. Mortimer,	John M. Parker
Reuben G. Bush	George Martin,
Edward Hall,	Harry L. Finch,
W. W. Swain,	J. J. Mellon,
A. H. Steward,	Lucien Dalery,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Chas. H. Dolsen,	Chaplin Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Conlan,
Wm A. Phelps,	John Calder,
Fred Marks,	Wm. B. Lyman,
E. R. Adams	10 juil—1 an V&G.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 146 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1 an

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSÉE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS,
CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE,
CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M
Houston .. 0 30 P. M.	Nlle-Orléans 4 25 P. M.

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE.,
11mai—1an Directeurs.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS, O., ET ST. LOUIS
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7.02 a. m.	10:02 p. m.
Cont accommodation	3:35 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:02 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Bureau des billets, coin St-Charles et Common. J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers,
J. H. SMITH, Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN,
12 mai— Surintendant.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS O., AND ST. LOUIS.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:02 a. m.	10:02 p. m.
Coast Accommodation	3:35 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:02 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Ticket office, corner St Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
C. P. ATMORE, General Passenger Agent.
J. H. SMITH, Ticket Agent.
J. T. HARAHAN,
12 mai— Superintendent.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.
Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.
Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au dessous de douze ans, 10 cts.
Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.
De la gare de la rue des Champs-Elysées, le train partira à 5:00 a. m.
Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 7:30 a. m.; 9:27 a. m.; 1 p. m.; 2:49 p. m.; 4 p. m.; 5:10 p. m.; 6:07 p. m.; 7:12 p. m.; 8:12 p. m.; 9:22 et 10:12 p. m.
DE MILNEBOURG.
Ils partiront à 4.42 a. m.; 6:39 a. m.; 8:15 a. m.; 11 a. m.; 2:02 p. m.; 3:52 p. m.; 5:02 p. m.; 5:37 p. m., 7:02 p. m.; 8:02 p. m.; 9:02 p. m. et 10:02 p. m.
Les départs se feront d'après les heures de la ville.
27 fév— J. T. HARAHAN, Président

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of tracks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 7:45 A. M	Mail No 2 .. 7:15 A. M.
Mail No 3 .... 4:30 P. M	Express No 4 11:35 A. M.
Mixed No 9 .. 2:30 P. M	Mixed No 10 .. 8:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 9 and 10 daily, except Sunday.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common street.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de tracks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO ET TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1. 7:45 A. M	Malle No 2 .. 7:15 A. M.
Malle No 3 ... 4:30 P. M	Expr No 4. 11:35 A. M.
Mixed No 9 .. 2:30 P. M	Mixed No 10. 8:45 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 9 et 10 partent tous les jours, excepté le dimanche.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
J. W. COLEMAN, Agt't Agent Gén. des Pass.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourche et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toutes lignes.
Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour marchandises expédiées par ces points devront être faits, avant l'expédition avec [illegible] agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.
Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les émettre.
GEO. PANDELY, Surintendant.
Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

J. B. JUNQUA,
Nos. 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, près Decatur, Nouvelle-Orléans.
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE et IMPORTATEUR DE
Eaux-de-Vie, Vins, Conserves, Huiles
ET LIQUEURS ETRANGERES.
Seul agent pour la vente du célèbre COGNAC FINE CHAMPAGNE de Henri Mé[illegible] et fabricant
D'Eau de Seltz, d'Eaux Minérales et de Sirops de Fruits de choix.
1er sept—

WASHBURN,
Salons de Photographie et Galerie d'Art
109 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Le plus grand et le plus bel établissement de Photographie des Etats Unis. Une invitation cordiale est faite au public pour le venir visiter. Le travail exécuté en cet établissement est supérieur à tout ce qui se fait au Sud et égal sous tous les rapports à celui des célèbres galeries de New York, Paris et Berlin. Un studio additionnel récemment érigé sur le toit de notre bâtisse, nous met à même de remplir les ordres de copier ou d'agrandir les portraits dans de brefs délais. Les peintres de portraits peuvent avoir l'usage de notre Grand Camera Argent, pour faire des croquis ou des dessins.
AGRANDISSEMENTS FAITS POUR LE COMMERCE.
PRIX TRÈS MODÉRÉS.
WASHBURN,
12juin— Artiste Photographe—109 rue du Canal, N. O.

PHARMACIE DUCONGE.
30........RUE DE CHARTRES........30
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et droguerie un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui [illegible] généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une colonne. Le [illegible] des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec [illegible]. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Wilson's Strawberry Remedy. 1 sept 80—1 an

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. S. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la Agency Packet pour Memphis, Caire et St-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 186 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.
21 sept—

LAFOURCHE.
3 fois par semaine pour DONALDSONVILLE
Partant MARDI à 11 a. m., et JEUDI et SAMEDI à 12 m.
Pour DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau neuf et élégant à passagers, [roues à aubes]
ASSUMPTION
F. A. Charlet, capt. M. H. Landry, commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte chaque MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE au point du jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à E. RIVET, No 105 rue Décatur.
20 sept—

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville et Lafourche.
Part tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 P. M., faisant des atterrissages tout le long de la côte (les mardis allant jusqu'à Bayou Goula).
Le beau bateau à vapeur
STE-MARIE.
MAX BLANCHARD, maître.
J. P. McELROY, commis.
Part régulièrement comme il est indiqué plus haut, descendant la côte tous les JEUDIS et SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. R. GREATHOUSE, 44 rue Decatur. 13 sept—3m

POUR LA BAIE ST. LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY,
"Pier head" passagers et bagage seulement.
BILOXI,
OCEAN SPRINGS.
Le steamer
HEROINE
W. H. Biddle, Capitaine,
J. Kittredge, Commis.
partira de Milneburg à l'arrivée du train de la gare du chemin de fer de Mobile, au pied de la rue du Canal:
Mardi, Jeudi, Samedi, } A l'arrivée du train de 7:30 heures du matin.
Pour revenir, il quittera Biloxi:
Lundi, Mercredi, Vendredi, } A 6 heures du matin.
Prix du Passage:
Pour la Baie St-Louis........50 cts
Passe Christian........75 cts
Mississippi City........$1 00
Biloxi........$1 00
Le fret sera reçu tous les jours au dépôt du Louisville and Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.
Les bestiaux seront reçus les jours de départ jusqu'à 7 h. a. m. Les bagages seront reçus aux dépôts à la tête de la rue du Canal et à la tête de la rue des Champs-Elysées pour le train de 7:30 heures du matin.
W. G. COYLE, Agent,
28mai— 33 Carondelet.

Mandeville et Covington.
STEAMER DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
NEW CAMELIA.
Arrangement d'été, commençant le 1er mai 1881
Laissera Milneburg à l'arrivée des trains du Mobile Passenger Depot, à la tête de la rue Canal—TRAINS.
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing...1 p. m.
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, allant le samedi jusqu'à Old Landing...4 p. m.
EXCURSIONS:
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing........8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing........7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville........6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville........6 p. m.
RETOUR:
Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis........5 a. m.
Laissera Old Landing, mardis et vendredis........6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions du mercredi et dimanche........2 p. m.
Passage, chaque voyage, $1. Pour les jours d'excursion, aller et retour, $1. Enfants, moitié prix.
Fret reçu tous les jours au dépôt de Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
27 oct— 33 rue Carondelet.

Santé c'est Fortune!
TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau; un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
3 avril—1an—Dim, Mar, Jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES Factors & Traders.
27.....RUE CARONDELET.....27
Capital payé........$1,000,000
ED. A. PALFREY........Président
JOHN CHAFFE........Vice-Président
THOMAS F. WALKER........Secrétaire
Polices émises couvrant les risques d'incendies, de rivière et de marine, aux plus bas prix du tarif.

DIRECTEURS

John I. Noble,	L. U. Jory,
John Chaffe,	Wm Hartwell,
Richard Milliken,	C. J. Leeds,
Samuel Friedlander,	A. M. Bickham,
R. M. Walmsley,	Louis Bush,
A. H. May,	A. Brittin,
T. Lytt. Lyon.	G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd,	Wm. Cunningham,
William J. Behan,	John I. Adams,
B. F. Eshleman,	R. T. Buckner,
Charles Chaffe,	Henry Abraham,
A. T. Janin,	Charles B. Black,
William A. Gwyn.	

1er sept—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 104 rue du Canal.
Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—
Risques de feu........$365,530 92
Risques maritimes........26,455 71
Risques de rivières........26,518 90
Total des primes........$418,505 43
Moins primes non acquises........84,000 00
Primes nettes 31 mai 1881........$334,505 43
PERTES PAYEES—
Sur risques de feu.....$54,993 80
Sur risques maritimes. 5,182 37
Sur risques de rivières. 4,981 56
Taxes et dépenses, moins intérêt........26,236 87
Réassurances et primes remboursées........16,943 41 — 108,274 08
Profits........$126,226 40

La compagnie a l'actif suivant:
Propriétés foncières........$228,969 93
Bons de ville ($42,650)........12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres........71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement........145,863 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans........46,215 00
Billets à recevoir........59,808 55
Primes en voie de collection........35,235 28
Scrip de ville ($6,379 39)........2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires........7,300 00
Argent en caisse........78,871 72
$687,846 23
L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.
MICHEL V. DEJEAN, Notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.
Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. W. Smith,	Chas. Lafitte,
R. W. Taylor.	12juin—

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les [illegible] ves d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame [illegible]
JOHN T. DUFOUR.
Passage de la Bourse.

ASSURANCES

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu........$307,798 10
Primes maritimes........104,810 45
Primes de rivières........47,872 04 — $460,480 59
Moins—
Primes sur risques non-expirés........$102,601 26
Primes remboursées........16,909 96
Réassurances........29,501 41 — $149,012 63
Primes nettes........$311,467 96
A ajouter—
Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers........$41,406 50
Contingent........15,679 65 — $57,086 15
$368,554 11
A déduire—
Pertes par le feu...$54,525 07
Pertes maritimes.. 51,499 74
Pertes de rivières 17,917 81 — 123,942 62
Réduction (rebate et commissions)........58,057 26
Contributions charitables........1,191 78
Taxes d'Etat, de ville, licences........7,333 95
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock........6,607 16
Dépenses générales, bureau et d'agence........36,380 02 — $233,512 79
Profits nets........$135,041 32
A déduire—
Dividende de Juillet 1880........$25,000 00
Dividende de Décembre 1880........25,000 00
Surplus........85,041 32 — 135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:
Argent en banque..$ 67,101 27
Bons des Etats-Unis 230,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché........89,640 00
Billets garantis par premières hypothèques sur des propriétés de ville........101,000 00
Billets garantis par nantissement de gages réalisables........42,550 00
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables........32,000 00
Billets pour primes........16,527 38
Bons de N. O. Waterworks........26,500 00
Bons de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans........26,575 00
Actions de banque, d'assurance et autres valeurs cotées au pair........14,665 26
Primes en voie de collection........76,620 29
Du par des agents........2,318 58 — $715,498 08
PASSIF.
Capital........$500,000 00
Réserve pour réassurances........102,601 26
Dividendes non réclamés........2,855 50
Dividende du 31 décembre 1880........25,000 00
Surplus........85,041 32 — $715,498 08
L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.
JAS. FAHEY, Notaire.
Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est publié ci-dessus, est vraie et correcte.
ANT. CARRIÈRE, W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.
A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

14 fév—1an

Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans.
104 Canal street.
TWENTY SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—
On Fire Risks........$365,530 92
On Marine Risks........26,455 71
On River Risks........26,518 90
Total Premiums........$418,505 43
Less Unearned Premiums........84,000 00
Net Earned Premiums May 31, 1881........$334,505 43
Losses paid—
On fire risks........$54,993 80
On marine risks........5,182 37
On river risks........4,981 56
Taxes and expenses less interest........26,236 87
Reinsurance and return premiums........16,943 41 — 108,274 08
Profit........$126,226 40
The Company has the following Assets:
Real Estate (market value)........$228,969 93
City Bonds ($42,650)........12,000 00
Bank, railroad and other Stocks........71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge........145,863 63
1442 shares New Orleans Water Works Co........46,215 00
Bills receivable........59,808 55
Premiums in course of collection........35,235 28
City Time ($6,379 39)........2,000 00
Judgments........7,300 00
Cash on hand........78,871 72
$687,846 23
The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.
MICHEL V. DEJEAN, N.P.
At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.
Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY,	JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE,	D. FATJO,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH,	CHS. LAFITTE,
R. W. TAYLOR.	

16 juin—

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
EPICERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
19juil,81—1an. Nlle Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.
BUREAU, No 16 rue CARONDELET
DIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1881:
Sur risques d'incendie........$71,839 45
Sur risques de rivières........9,236 05
Sur risques maritimes........8,565 59
$89,651 09
A ajouter, primes non échues 1880........18,455 86
Primes brutes reçues........$108,106 95
Moins primes non échues........$17,778 44
Moins primes remises et cancellations........2,597 33 — 20,375 77
Primes nettes........$87,731 18
Pertes, etc., payées pendant la même Période:
risques d'incendie........$24,073 14
Sur risques de rivières........3,833 88
Sur risques maritimes........2,118 47
Réassurance........2,861 59
Loyer........1,900 00
Impressions et annonces........325 94
Taxes........2,083 10
Escompte........12,384 32
Bureau des Réassureurs........1,764 62
Dépenses, etc., moins l'intérêt........3,964 58 — $55,349 62
Profits nets........$32,381 56
Réserve pour pertes non acquittées........$1,728 40
5 pour cent, dividende payé en janvier 1881........5,000 00
5 pour cent, dividende dû maintenant........5,000 00
Surplus........20,653 16
$32,381 56
La Compagnie possède l'actif suivant:
Comptant........$30,361 82
Primes en voie de perception........11,773 86
Actions de banques et autres........51,554 91
Propriétés foncières........32,254 31
Billets garantis par nantissements........7,795 66
Billets garantis par hypothèques........11,358 91
Billets recevables à courtes échéances........5,986 85
Meubles de bureau........1,175 42
Actif total........$152,040 76
L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président,
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de juillet 1881.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1881.
A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1881, payable sur demande, faisant dix pour cent par an sur le fonds-capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par les assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1881.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

—Directeurs—

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM. FAGAN,
M. ABASCAL,	E. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLEY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. THORMAEHLEN,	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
	N. SEIBEL.

14 juillet—

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.
Actif provenant des incendies, à l'exclusion du capital payé........$9,881,426 21
Capital payé........1,286,200 00
Total de l'actif........$11,168,626 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes encourues........3,944,358 33
Excédent pour les porteurs de polices........$7,165,267 9[illegible]
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871........$3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872........1,439,780
On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes consenties par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—1an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et de détail le vendent à la Nlle-Orléans.
déc 30 1an

ANNONCES PARISIENNES

M. H. GAILLARDET, 8 passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.
C'est à M. H. Gaillardet par conséquent que doivent s'adresser messieurs les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie*, etc.
Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.

PAPIER FAYARD et BLAYN
Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, CORS, ŒILS DE PERDRIX. Dépôt central, rue Nve St Merri 40, à Paris: *New Orleans*, MM. Bloch & Cie, A Carrouché—et dans toutes les *Pharmacies*.

PILULES
Proto carbonate de fer inaltérable
DU Dr BLAUD
Insérées au Nouveau Codex français. Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 40 ans, par la plupart des Médecins pour guérir l'anémie, la chlorose, pâles couleurs, maladies des jeunes filles.
Voici l'opinion des hommes les plus éminents dans la science médicale: Depuis 30 ans que j'exerce la Médecine, j'ai reconnu aux Pilules de BLAUD des avantages incontestables sur tous les autres ferrugineux, et je les regarde comme le meilleur antichlorotique—Dr DOUBLE, ex prés. de l'Académie de Médecine de France.
Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule comme ci-contre. A Paris, No 8 rue Payenne — MM. Carrouché, A. J. Rivet, E. J. Hart & Cie., et dans les principales pharmacies.

Récompense Nationale de 16,600 fr. MEDAILLE D'OR, etc.
QUINA-LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
(Extrait des 3 Quinquinas)
Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.
recommandé contre
les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHES, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.
PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

MALADIES DE POITRINE
Dans le plus grand nombre de cas
GUÉRISON
et, dans les cas désespérés,
SOULAGEMENT MANIFESTE
PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir alimentaire Ducro
Nombre de malades lui ont dû leur guérison après avoir employé sans résultat satisfaisant toute autre médication.
La formule de cet Elixir dont la base est le jus de viande et l'alcool, a été établie en 1868. Malgré les nombreuses imitations que son succès a fait naître, elle continue d'être préconisée par les sommités médicales de Paris, comme l'un des plus
PUISSANTS FORTIFIANTS
pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débiles, etc.
Exiger sur l'étiquette l'orthographe DUCRO, la mention des médailles Argent Paris 1875, Or, Compiègne 1877 et le dessin de la marque de fabrique ci-dessus.
Paris, 20, place des Vosges et toutes les Pharmacies.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.
Capital payé........$500,000
Vingt-cinquième Etat Annuel.
BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:
Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—
Risques d'incendie. $235,149 75
Risques de rivières. 135,204 12
Risques maritimes. 61,377 94
$431,731 81
A ajouter—
Risques non-échus, 1879........29,332 50
$461,064 31
Risques non-échus, 1880........$98,351 00
Primes remboursées........14,598 54
112,949 54
Primes nettes........$[illegible] 27
A déduire—
Pertes, etc., payées durant la même période—
Sur les risques d'incendie........$44,397 06
Sur les risques de rivières........79,836 77
Sur les risques maritimes........29,169 21
$153,403 04
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées........31,200.
$184,603 04
A ajouter—
Réassurances........$52,454 45
Dépenses........33,030 90
Bureau des Assureurs........5,810 36
Taxes........8,502 25
Loyers........2,600 00
$112,297 96
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital........10,000 00
Dividende sur le capital actions payées........$49,562 91
A déduire—
L'escompte et l'intérêt........28,815 18 — 20,747 73
$328,346 23
Profits nets actuels........$79,867 04
La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:
Actions et Bons........$381,580 13
Prêts et Hypothèques........22,510 00
Prêts sur nantissements........36,510 40
Billets à recevoir........5,366 07
Propriété foncière........55,000 00
Primes en voie de perception........33,560 66
Argent en caisse........172,316 95
Total des valeurs........$670,994 21
L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.
A. INGRAHAM, Notaire.
Le Conseil des Directeurs, à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Composé de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

E. J. Hart,	Julius Weis,	Ashton Phelps,
H. Renshaw,	E. C. Hamilton,	D. Fatjo,
B. Bacon,	J. C. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
C. Macready,	Thos. Simms,	Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blane,	J. S. Flower,
J. L. Harris,	H. Newman,	

22 janv—1an

ANNUAL STATEMENT OF THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.
For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums........$307,798 10
Marine premiums........104,810 45
Inland premiums........47,872 04 — $460,480 59
Less—
Premiums on risks not terminated........$102,601 26
Return premiums........16,909 96
Reinsurance........29,501 41 — $149,012 63
Net earned premiums........$311,467 96
Add—
Interest, salvage and rents........$41,406 50
Contingent........15,679 65 — $57,086 15
$368,554 11
Deduct—
Fire losses........$54,525 07
Marine losses........51,499 74
Inland losses........17,917 81 — $123,942 62
Rebate and commission........58,057 26
Charitable donations........1,191 78
State and city taxes and licenses........7,333 95
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps........6,607 16
Gross expenses, home office and agencies........36,380 02 — $233,512 79
Gross profits........$135,041
Deduct—
Dividend of July 1880........$25,000 00
Dividend Dec. 1880........25,000 00
Surplus........85,041 32 — $135,041 32
The company has the following:
Cash in banks........$67,101 27
United States Bonds........230,000 00
Real Estate (lowest valuation)........89,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties........101,000 00
Notes secured by pledges of available securities........42,550 00
Notes, loan on call, secured by available securities........32,000 00
Bills receivable for premiums........16,527 38
New Orleans Water Works Bonds........26,500 00
New Orleans City Railroad bonds........26,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value........14,665 26
Premiums in course of collection........76,620 29
Due by agents........2,318 58 — $715,498 08
LIABILITIES.
Capital stock........$500,000 00
Reinsurance reserve........102,601 26
Unclaimed Dividends........2,855 50
Dividends of December 31, 1880........25,000 00
Surplus........85,041 32 — $715,498 08
The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.
JAS. FAHEY. Notary Public.
We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets as above specified, is true and correct.
ANT. CARRIÈRE, W. A. BELL, A. SCHREIBER, H. GALLY.
At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES

14 jan—1an

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans
Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.
Charington Ang 1322 Trail pour le Continent 5e rue, Fernall Ross & Clayton
City of Bristol Ang. 2655 Delamotte pour le Continent 41 2e dist, Fenwall Ross & Clayton
Cairnsmuir Ang. 1707 Thomas pour Liverpool 43 4e dist, Anderson & Simpson
Chapman Pr. 1735 Servia pour le Havre, Pie Tier, L Grand
Finsbury Ang. 1909 Alton pour le Havre 43 4e dist, A H French &co
Gallego Esp. 2333 Aldecoa pour Liverpool 28 2e dist, A K Miller &co
Heredia Cos Rican. 241 Price pour — 2e dist, W D Clark &co
Morgan City Am. 2271 Adams pour New York Alger, C A Whitney &co
Margaret Am. 506 Ottesen pour — 18 2e dist, G Cerral &co
Pedro Esp. 1181 DeGarro pour Liverpool 46 6e dist, L Ranger &co
Regent Ang. 2350 Douglas pour le Continent 46 4e dist, Silas Weeks &co
Saleon Ang. 1977 Gill pour le Continent Gretna, C J Shepherd &co
Whitney Am. 1338 Morgan Laid Up Alger, C A Whitney &co
Yumuri Esp. 2197 Ugarte pour Liverpool, 10 2e dist, Avendano Bros

NAVIRES.
City of Boston Am. 1063 Brady pour — 12 1er dist, Lucas E Moore &co
Cromwell Am. 991 Barstow pour Liverpool 36 1er dist, Jos F Lovell &co
Crescent City Am. 1305 Kelly pour le Havre 38 1er dist, Norton & Bell
Ella S Thayer Am. 1096 Given pour Liverpool 38 1er dist, au capitaine
Lizzie Moses Am. 1134 Shaw pour — 27 1er dist, Jos F Lovell &co
Marcia Greenleaf Am. 1250 Bunker pour Liverpool, 36 1er dist, Norton & Bell
Northampton Am. 1130 Murphy pour — 40 4e dist, Silas Weeks &co
Oneota Ang 1047 Owens pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan
Orient Ang. 1332 Fallow pour — 2e rue, Silas Weeks &co
Southern Chief Am. 1283 Higgins pour — 2e rue, Silas Weeks &co
Virginia Am. 1095 Dalene pour Liverpool 47 4e dist, Silas Weeks &co

BARQUES.
Christiana Esp. 498 Sareda pour — 32 1er dist, G Cerral &co
D Chapin Am. 541 Hall pour — 12 1er dist, Norton & Bell
Esperanza Esp. 606 Rosas y Pla pour — 2e rue, G Cerral &co
Forest City Am. 664 Meissner pour — 30 1er dist, DeWolf & Hammond
Harry Bailey Ang. 626 Sinclair pour — Gretna, Hall & Vaughan
Glitner Nor. 435 Halvorsen pour — 33 1er dist, Robt Oerlein
Reynard Am. 1029 Tripp pour Brême 34 1er dist, Jos F Lovell &co
Royal Harrie Ang. 510 Gilliot pour le Continent Freetown, Hall & Vaughan
St-George Ang. 929 Ryan pour le Havre 50 4e dist, Hall & Vaughan
St-Olaf Nor. 303 Stoberg pour — 14 1er dist, Robt. Oerlein

BRICKS.
Aurora Ital. 299 Aderno pour Gênes Pie Tier, A K Miller &co
San Lorenzo Ang. 129 Woodward pour — 30 2e dist, Woodward & Wight

GOELETTES.
Ariel Mex. 118 Nielson pour — Pie Tier Gordon & Gomila
Early Bird Nor. 151 Olsen pour Tampico 22 1er dist, N O Hynson
J G Whipple Am. 85 Sons pour — Pie Tier, au capitaine
John Cooper Hond. 74 Simonton pour — Pie Tier, G W Reed

FEUILLETON.

[illegible] 26 août 1881.

SANS FAMILLE
—PAR—
HECTOR MALOT.

Première Partie.

—Vous riez, continua-t-il tristement, parce que vous croyez que je suis gourmand. A ma place vous le seriez peut-être tout autant. Il est vrai que je ne suis pas gourmand que je suis, mais affamé, et l'odeur de la soupe qui s'échappe par ce tube me rend ma faim plus cruelle encore.

—Le signor Garofoli vous laisse donc mourir de faim?

—Si vous entrez ici, à son service, vous saurez qu'on ne meurt pas de faim, seulement on en souffre. Moi surtout, parce que c'est une punition.

—Une punition! mourir de faim.

—Oui; au surplus, je peux vous conter ça; si Garofoli devient votre maître, mon exemple pourra vous servir. Le signor Garofoli est mon oncle et il m'a pris avec lui par charité. Il faut vous dire que ma mère est veuve, et, comme vous pensez bien, elle n'est pas riche. Quand Garofoli vint au pays l'année dernière pour prendre des enfants, il proposa à ma mère de m'emmener. Ça lui coûtait à ma mère, de me laisser aller; mais vous savez, quand il le faut; et il le fallait, parce que nous étions six enfants à la maison et que j'étais l'aîné. Garofoli aurait mieux aimé prendre avec lui mon frère Leonardo qui vient après moi, parce que Leonardo est beau, tandis que moi je suis laid; ceux qui sont laids ne gagnent que des coups et de mauvaises paroles. Mais ma mère ne voulut pas donner Leonardo: "C'est Mattia qui est l'aîné, dit-elle, c'est à Mattia de partir, puisqu'il faut qu'il en parte un; c'est le bon Dieu qui l'a désigné, je n'ose pas changer la règle du bon Dieu." Me voilà donc parti avec mon oncle Garofoli; vous pensez que ç'a été dur de quitter la maison, ma mère qui pleurait, ma petite sœur Christina, qui m'aimait bien parce qu'elle était la dernière et que je la portais toujours dans mes bras; et puis mes frères, mes camarades et le pays.

Je savais ce qu'il y avait de dur dans ces séparations, et je n'avais pas oublié le serrement de cœur qui m'avait étouffé quand pour la dernière fois j'avais aperçu la coiffe blanche de mère Barberin.

Le petit Mattia continua son récit:

—J'étais tout seul avec Garofoli, continua Mattia, en quittant la maison, mais au bout de huit jours nous étions une douzaine, et l'on se mit en route pour la France. Ah! elle a été bien longue la route pour moi et pour les camarades, qui eux aussi étaient tristes. Enfin, on arriva à Paris; nous n'étions plus que onze parce qu'il y en avait un qui était resté à l'hôpital de Dijon. A Paris on fit un choix parmi nous; ceux qui étaient forts furent placés chez des fumistes ou des maîtres ramoneurs; ceux qui n'étaient pas assez solides pour un métier allèrent chanter ou jouer de la vielle dans les rues. Bien entendu, je n'étais pas assez fort pour travailler, et il parait que j'étais trop laid pour faire de bonnes journées en jouant de la vielle. Alors Garofoli me donna deux petites souris blanches que je devais montrer sous les portes, dans les passages, et il taxa ma journée à trente sous. "Autant de sous qui te manqueront le soir, me dit-il, autant de coups de bâton pour toi." Trente sous, c'est dur à ramasser; mais les coups de bâton, c'est dur aussi à recevoir, surtout quand c'est Garofoli qui les administre. Je faisais donc tout ce que je pouvais pour ramasser ma somme; mais malgré ma peine, je n'y parvenais pas souvent. Presque toujours mes camarades avaient leurs sous en rentrant; moi, je ne les avais presque jamais. Cela redoublait la colère de Garofoli. "Comment donc s'y prend cet imbécile de Mattia?" disait-il. Il y avait un autre enfant qui, comme moi, montrait des souris blanches et qui avait été taxé à quarante sous, que tous les soirs il rapportait. Plusieurs fois, je sortis avec lui pour voir comment il s'y prenait et par où il était plus adroit que moi. Alors je compris pourquoi il obtenait si facilement les quarante sous et moi si difficilement mes trente. Quand un monsieur et une dame nous donnaient, la dame disait toujours: "A celui qui est gentil, pas à celui qui est si laid." Celui qui était laid, c'était moi. Je ne sortis plus avec mon camarade, parce que si c'est triste de recevoir des coups de bâton à la maison, c'est encore plus triste de recevoir des mauvaises paroles dans la rue, devant tout le monde. Vous ne savez pas cela, vous, parce qu'on ne vous a jamais dit que vous étiez laid; mais moi.... Enfin, Garofoli voyant que les coups n'y faisaient rien, employa un autre moyen. "Pour chaque sou qui te manquera, je te retiendrai une pomme de terre à ton souper, me dit-il. Puisque ta peau est dure aux coups, ton estomac sera peut-être tendre à la faim." Est-ce que les menaces vous ont jamais fait faire quelque chose, vous?

—Dame, c'est selon.

—Moi, jamais; d'ailleurs je ne pouvais faire plus que ce que j'avais fait jusque-là; et je ne pouvais pas dire à ceux à qui je tendais la main: "Si vous ne me donnez pas un sou, je n'aurai pas de pomme de terre ce soir." Les gens qui donnent aux enfants ne se décident pas par ces raisons-là.

—Et par quelles raisons se décident-ils? on donne pour faire plaisir.

—Ah! bien! vous êtes encore jeune, vous; on donne pour se faire plaisir à soi-même et non aux autres; on donne à un enfant parce qu'il est gentil, et ça c'est la meilleure des raisons; on lui donne pour l'enfant qu'on a perdu ou pour l'enfant qu'on désire: on lui donne parce qu'on a bien chaud, tandis que lui tremble de froid sous une porte cochère. Oh! je connais toutes ces manières-là; j'ai eu le temps de les étudier; tenez, il fait froid aujourd'hui, n'est-ce pas?

—Très-froid.

—Eh bien! allez vous mettre sous une porte et tendez la main à un monsieur que vous verrez venir rapidement tassé dans un petit paletot, vous me direz ce qu'il vous donnera; tendez-la, au contraire, à un monsieur qui marchera doucement, enveloppé dans un gros pardessus ou dans des fourrures, et vous aurez peut-être une pièce blanche. Après un mois ou six semaines de ce régime-là, je n'avais pas engraissé; j'étais devenu pâle, si pâle, que souvent j'entendais dire autour de moi: "Voilà un enfant qui va mourir de faim." Alors la souffrance fit ce que la beauté n'avait pas voulu faire; elle me rendit intéressant et me donna des yeux; les gens du quartier me prirent en pitié, et si je ne ramassais pas beaucoup plus de sous, je ramassai tantôt un morceau de pain, tantôt une soupe. Ce fut mon bon temps; je n'avais plus de coups de bâton, et si j'étais privé de pommes de terre au souper, cela m'importait peu quand j'avais eu quelque chose pour mon dîner. Mais un jour Garofoli me vit chez une fruitière mangeant une assiettée de soupe, et il comprit pourquoi je supportais sans me plaindre la privation des pommes de terre. Alors il décida que je ne sortirais plus et que je resterais à la chambre pour préparer la soupe et faire le ménage. Mais comme en préparant la soupe je pouvais en manger, il inventa cette marmite: tous les matins, avant de sortir, il met dans la marmite la viande et des légumes, il ferme le couvercle au cadenas, et je n'ai plus qu'à faire bouillir le pot; je sens l'odeur du bouillon, et c'est tout; quant à en prendre, vous comprenez que par ce petit tube si étroit c'est impossible. C'est depuis que je suis à la cuisine que je suis devenu si pâle; l'odeur du bouillon, ça ne nourrit pas, ça augmente la faim, voilà tout. Est-ce que je suis bien pâle? Comme je ne sors plus, je ne l'entends pas dire, et il n'y a pas de miroir ici.

Je n'étais pas alors un esprit très-expérimenté, cependant je savais qu'il ne faut pas effrayer ceux qui sont malades en leur disant qu'on les trouve malades.

—Vous ne me paraissez pas plus pâle qu'un autre, répondis-je.

—Je vois bien que vous me dites ça pour me rassurer, mais cela me ferait plaisir d'être très-pâle, parce que cela signifierait que je suis très malade et je voudrais être tout à fait malade.

Je le regardai avec stupéfaction.

—Vous ne me comprenez pas, dit-il, avec un sourire, c'est pourtant bien simple. Quand on est très-malade on vous soigne ou on vous laisse mourir. Si on me laisse mourir ça sera fini, je n'aurai plus faim, je n'aurai plus de coups; et puis l'on dit que ceux qui sont morts vivent dans le ciel; alors dedans le ciel je verrais maman là-bas, au pays, et en parlant au bon Dieu je pourrais peut-être empêcher ma sœur Christina d'être malheureuse: en le priant bien. Si au contraire on me soigne, on m'enverra à l'hôpital et je serais content d'aller à l'hôpital.

J'avais l'effroi instinctif de l'hôpital et bien souvent en chemin, quand accablé de fatigue je m'étais senti malaise, je n'avais eu qu'à penser à l'hôpital pour me retrouver aussitôt disposé à marcher; je fus étonné d'entendre Mattia parler ainsi:

—Si vous saviez comme on est bien à l'hôpital, dit-il, en continuant; j'y ai déjà été, à Sainte-Eugénie; il y a là un médecin, un grand blond, qui a toujours du sucre d'orge dans sa poche, c'est du cassé parce que le cassé coûte moins cher, mais il n'en est pas moins bon pour cela: et puis les sœurs vous parlent doucement: "Fais cela, mon petit; tire la langue, pauvre petit." Moi j'aime qu'on me parle doucement, ça me donne envie de pleurer, ça me rend tout heureux. C'est bête, n'est-ce pas? Mais maman me parlait toujours doucement. Les sœurs parlent comme parlait maman, et si ce n'est pas les mêmes paroles, c'est la même musique. Et puis, quand on commence à être mieux, du bon bouillon, du vin. Quand j'ai commencé à me sentir sans forces ici, parce que je ne mangeais pas, j'ai été content; je me suis dit: "Je vais être malade et Garofoli m'enverra à l'hôpital." Ah: bien oui, malade; assez malade pour souffrir moi-même, mais pas assez pour gêner Garofoli; alors il m'a gardé. C'est étonnant comme les malheureux ont la vie dure. Par bonheur, Garofoli n'a pas l'habitude de m'administrer des corrections, à moi comme aux autres il faut dire, et bien qu'il y a huit jours il m'a donné un bon coup de bâton sur la tête. Pour cette fois j'espère que l'affaire est dans le sac; j'ai la tête enflée; vous voyez bien là cette grosse bosse blanche, il disait hier que c'était peut-être une tumeur; je ne sais pas ce que c'est qu'une tumeur, mais à la façon dont il en parlait, je crois que c'est grave; toujours est-il que je souffre beaucoup, j'ai des élancements sous les cheveux plus douloureux que dans des crises de dents; ma tête est lourde comme si elle pesait cent livres; j'ai des éblouissements, des étourdissements, et la nuit, en dormant, je ne peux m'empêcher de gémir et de crier. Alors je crois que d'ici deux ou trois jours cela va le décider à m'envoyer à l'hôpital; parce que, vous comprenez, un moutard qui crie la nuit, ça gêne les autres, et Garofoli n'aime pas à être gêné. Quel bonheur qu'il m'ait donné ce coup de bâton! Voyons, là, franchement, est-ce que je suis bien pâle?

Disant cela il vint se placer en face de moi et me regarda les yeux dans les yeux. Je n'avais plus les mêmes raisons pour me taire, cependant je n'osais pas répondre sincèrement et lui dire quelle sensation effrayante me produisaient ses grands yeux brûlants, ses joues caves et ses lèvres décolorées.

—Je crois que vous êtes assez malade pour entrer à l'hôpital.

—Enfin!

—Et de sa jambe traînante, il essaya une révérence. Mais presque aussitôt, se dirigeant vers la table il commença à l'essuyer.

—Assez causé, dit-il, Garofoli va rentrer et rien ne serait prêt; puisque vous trouvez que j'ai ce qu'il me faut de coups pour entrer à l'hospice, ce n'est plus la peine d'en récolter de nouveaux: ceux-là seraient perdus; et maintenant ceux que je reçois me paraissent plus durs que ceux que je recevais il y a quelques mois. Ils sont bons, n'est-ce pas, ceux qui disent qu'on s'habitue à tout.

Tout en parlant il allait clopin-clopant, autour de la table, mettant les assiettes et les couverts en place. Je comptai vingt assiettes, c'était donc vingt enfants que Garofoli avait sous sa direction; comme je ne voyais que douze lits on devait coucher deux ensemble. Quels lits! pas de draps, mais des couvertures rousses qui devaient avoir été achetées dans une écurie, alors qu'elles n'étaient plus assez chaudes pour les chevaux.

—Est-ce que c'est partout comme ici? dis-je épouvanté.

—Où, partout?

—Partout chez ceux qui ont des enfants.

—Je ne sais pas, je ne suis jamais allé ailleurs; seulement vous, tâchez d'aller ailleurs.

—Où cela?

—Je ne sais pas; n'importe où, vous serez mieux qu'ici.

N'importe où; c'était vague; et dans tout les cas comment m'y prendre pour changer la décision de Vitalis?

Comme je réfléchissais sans rien trouver bien entendu, la porte s'ouvrit et un enfant entra; il tenait un violon sous son bras, et dans sa main libre, il portait un gros morceau de bois de démolition. Ce morceau, pareil à ceux que j'avais vu mettre dans la cheminée, me fit comprendre où Garofoli prenait sa provision, et le prix qu'elle lui coûtait.

—Donne-moi ton morceau de bois, dit Mattia en allant au-devant du nouveau venu.

Mais celui-ci, au lieu de donner ce morceau de bois à son camarade, le passa derrière son dos.

—Ah! mais non, dit-il.

—Donne, la soupe sera meilleure.

—Si tu crois que je l'ai apporté pour la soupe, je n'ai que trente-six sous, je compte sur lui pour que Garofoli ne me fasse pas payer trop cher les quatre sous qui me manquent.

—Il n'y a pas de morceaux qui tiennent; tu les payeras, va; chacun son tour.

Mattia dit cela méchamment, comme s'il était heureux de la correction qui attendait son camarade. Je fus surpris de cet éclair de dureté dans une figure si douce; c'est plus tard seulement que j'ai compris qu'à vivre avec les méchants on peut devenir méchant soi-même.

C'était l'heure de la rentrée de tous les élèves de Garofoli; après l'enfant au morceau de bois il en arriva un autre, puis après celui-là dix autres encore. Chacun en entrant allait accrocher son instrument à un clou au-dessus de son lit, celui-ci un violon, celui-là une harpe, un autre une flûte, ou une piva; ceux qui n'étaient pas musiciens mais simplement montreurs de bêtes fourraient dans une cage leur marmotte ou leurs cochons de Barbarie.

Un pas plus lourd résonna dans l'escalier, je sentis que c'était Garofoli; et je vis entrer un petit homme à figure fiévreuse, à la démarche hésitante; il ne portait point le costume italien, mais il était habillé d'un paletot gris.

Son premier coup d'œil fut pour moi, un coup d'œil qui me fit froid au cœur.

—Qu'est-ce que c'est que ce garçon? dit-il.

Mattia lui répondit vivement et poliment en lui donnant les explications dont Vitalis l'avait chargé.

—Ah! Vitalis est à Paris, dit-il, que me veut-il?

—Je ne sais pas, répondit Mattia.

—Ce n'est pas à toi que je parle, c'est à ce garçon.

—Le *padrone* va venir, dis-je, sans oser répondre franchement, il vous expliquera lui-même ce qu'il désire.

—Voilà un petit qui connait le prix des paroles; tu n'es pas Italien?

—Non, je suis Français.

Deux enfants s'étaient approchés de Garofoli aussitôt qu'il était entré, et tous deux se tenaient près de lui attendant qu'il eût fini de parler. Que lui voulaient-ils? J'eus bientôt réponse à cette question que je me posais avec curiosité.

L'un lui prit son feutre et alla le placer délicatement sur un lit, l'autre lui approcha aussitôt une chaise; à la gravité, au respect avec lesquels ils accomplissaient ces actes si simples de la vie, on eût dit deux enfants de chœur s'empressant religieusement autour de l'officiant; par là je vis à quel point Garofoli était craint, car assurément ce n'était pas la tendresse qui les faisait agir ainsi et s'empresser.

Lorsque Garofoli fut assis, un autre enfant lui apporta vivement une pipe bourrée de tabac et [illegible] même temps un quatrième lui présenta une allumette allumée. [illegible] Le compagnie s'empressa [illegible] faute en allumant [illegible] te qu'il laisse brûler assez longtemps avant de l'offrir à son maître.

Mais celui-ci ne l'accepta pas.

—Pas toi, imbécile, dit-il en le repoussant durement,—puis se tournant vers un autre enfant avec un sourire qui certainement était une insigne faveur:

—Riccardo, une allumette, mon mignon?

Et le mignon s'empressa d'obéir.

—Maintenant, dit Garofoli lorsqu'il fut installé et que sa pipe commença à brûler, à nos comptes, mes petits anges; Mattia, le livre?

C'était vraiment grande bonté à Garofoli de daigner parler, car ses élèves épiaient si attentivement ses désirs ou ses intentions, qu'ils les devinaient avant que celui-ci les exprimât.

Il n'avait pas demandé son livre de comptes que Mattia posait devant lui un petit registre crasseux.

Garofoli fit un signe et l'enfant qui lui avait présenté l'allumette non désirée s'approcha.

—Tu me dois un sou d'hier, tu m'as promis de me le rendre aujourd'hui, combien m'apportes-tu?

L'enfant hésita longtemps avant de répondre: il était pourpre.

—Il me manque un sou.

—Ah! il te manque ton sou, et tu me dis cela tranquillement.

—Ce n'est pas le sou d'hier, c'est un sou pour aujourd'hui.

—Alors c'est deux sous? tu sais que je n'ai jamais vu ton pareil.

—Ce n'est pas ma faute.

—Pas de niaiseries, tu connais la règle: défais ta veste, deux coups pour hier, deux coups pour aujourd'hui; et en plus pas de pommes de terre pour ton audace; Riccardo, mon mignon, tu as bien gagné cette récréation par ta gentillesse; prends les lanières.

(*A continuer.*)

Les enfants achetant à l'Etoile Rouge sont priés de demander leurs cartes de distribution aux vendeurs de la maison.